



information

Note d'

Numéro 73
Janvier 2017

du SRED

Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Profils, trajectoires et devenir des diplômés de la « passerelle Dubs »

François Ducrey, Youssef Hrizi, Rami Mouad

Depuis 2011*, les apprentis genevois peuvent accéder à une haute école universitaire (HEU). Pour ce faire, ils doivent réussir un examen qui s'inscrit en complément de la maturité professionnelle. À Genève, le Collège pour adultes Alice-Rivaz (COPAD) propose, à travers une formation d'une année – communément appelée « passerelle Dubs » – de préparer les jeunes à cet examen. Nous nous sommes intéressés, dans le cadre de cette note, aux jeunes qui réussissent cette passerelle et se voient offrir la possibilité de rejoindre une HEU. Nous avons retracé les parcours scolaires qui les ont conduits au COPAD, recueilli leurs opinions sur la formation passerelle et les avons questionnés sur leurs orientations à l'issue de cette dernière.

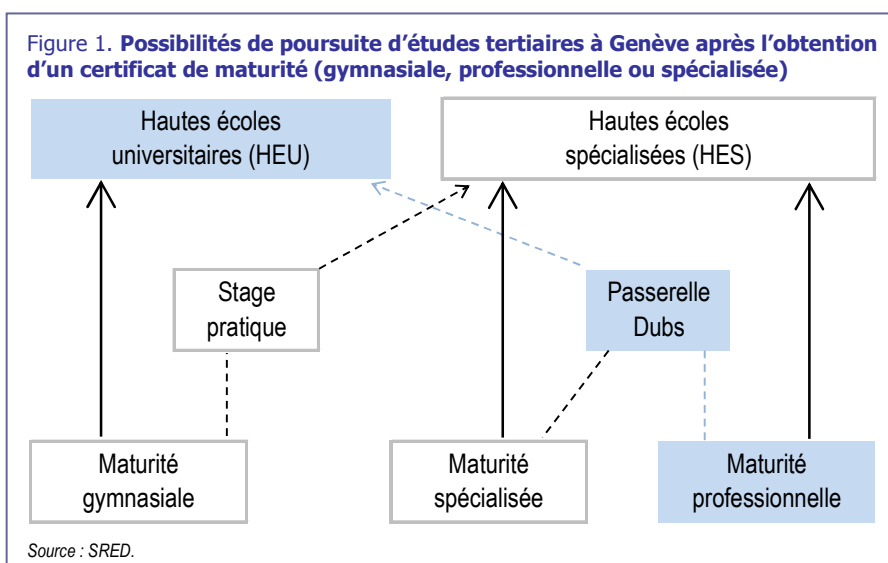
* Au niveau suisse, la passerelle Dubs a été instaurée dès 2005.

Le système de formation genevois prévoit plusieurs chemins scolaires pour entrer dans les hautes écoles, notamment avec des passerelles qui permettent, le cas échéant, de réviser son orientation après l'obtention d'un certificat de maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée (Figure 1). L'obtention d'un certificat de maturité gymnasiale garantit l'accès à toutes les hautes écoles universitaires (HEU - universités ou écoles polytechniques fédérales). L'entrée dans une haute école spécialisée (HES) reste néanmoins possible après une expérience du monde du travail d'une année au moins, dans une profession apparentée au domaine d'études. Cette possibilité est d'ailleurs largement exploitée par les détenteurs de maturité gymnasiale puisque 20% des

étudiants HES détiennent un certificat de maturité gymnasiale (CDIP, 2014). Le certificat de maturité professionnelle, au même titre que la maturité spécialisée, permet d'entrer dans la HES de son domaine de formation sans examen préalable (p. ex. une maturité professionnelle commerciale permet d'accéder à la haute école de gestion). La formation passerelle maturité professionnelle - hautes écoles universitaires, appelée aussi « passerelle Dubs » à Genève, vient compléter les possibilités de poursuites d'études pour les titulaires de maturité professionnelle, et dès la rentrée scolaire 2017-18 de maturité spécialisée, dans la mesure où elle permet à ceux qui réussissent son examen d'intégrer une université ou une école polytechnique fédérale (EPF).

Dans les années 1990, une restructuration du système de formation a été

Figure 1. Possibilités de poursuite d'études tertiaires à Genève après l'obtention d'un certificat de maturité (gymnasiale, professionnelle ou spécialisée)



Source : SRED.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

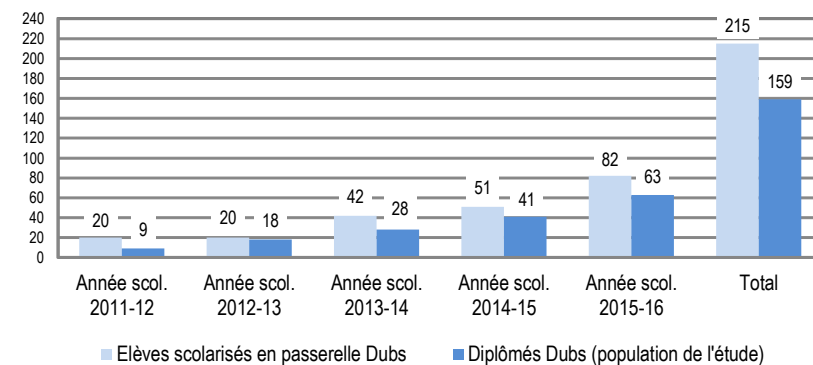


Service
de la recherche
en éducation

amorcée à deux niveaux, avec pour objectif de rendre la formation professionnelle plus attractive. Elle s'est traduite d'une part par l'introduction de la maturité professionnelle au niveau secondaire II et, d'autre part, au niveau tertiaire, par le développement des HES qui délivrent des titres Bachelor et Master. Ces deux formations, qui s'imbriquent dans un cursus, ont connu un fort essor en Suisse, et particulièrement à Genève (Amos, Silver & Tomei, 2004). Les chiffres illustrent ce développement très rapide, notamment à Genève qui présente la plus forte progression du taux de maturité professionnelle entre 2011 et 2015 (+40%) alors que l'augmentation est de 10% au niveau national (calculé selon OFS, 2016).

La maturité professionnelle reste indissociable du certificat fédéral de capacité (CFC) – donc du choix d'un métier – tout en permettant de compléter la formation professionnelle initiale par une formation générale approfondie. Elle peut être obtenue selon deux modalités, en parallèle au CFC (intra CFC) ou après l'obtention d'un CFC (post CFC). Après l'obtention d'une maturité professionnelle, les jeunes peuvent, s'ils le souhaitent et en fonction des opportunités qui se présentent, opérer une transition vers la vie active : 40% des diplômés font ce choix. Cette transition s'opère d'ailleurs en général dans de bonnes conditions dans la mesure où ces derniers connaissent un faible taux de recherche d'emploi (Mouad & Rastoldo, 2016). D'autres (53%) optent pour la poursuite d'études tertiaires, principalement au sein des HES, qui restent néanmoins cantonnées au domaine de formation initiale. Là aussi, les jeunes s'estiment en grande majorité bien préparés aux études HES. Une évaluation de la CDIP a montré que 87% des titulaires d'une maturité professionnelle qui poursuivent leur formation dans une HES réussissent leur

Figure 2. COPAD : Diplômés et élèves scolarisés dans une classe passerelle maturité professionnelle - HEU



N.B. Il est important de préciser que tous les élèves scolarisés au 31 décembre ne se sont pas présentés à l'examen. De ce fait, il n'est pas possible de calculer d'éventuels « taux de réussite » sur la base des chiffres présentés dans ce graphique.

Sources : SRED/nBDS selon état au 31.12 ; COPAD/Diplômés selon état au 30.06.

première année d'études (CDIP, 2014).

Avec l'introduction de la passerelle Dubs, la comparaison entre maturité gymnasiale et professionnelle est qualifiée d'« équivalente, mais différente » puisqu'elle offre des perspectives d'études similaires (Dubs, 2006). Ainsi, cette formation vise à augmenter la perméabilité entre formation professionnelle et générale en vue d'accroître l'attractivité de la formation professionnelle, thème particulièrement d'actualité à Genève où la proportion de jeunes qui s'engagent vers la formation gymnasiale, à la fin de l'école obligatoire, est l'une des plus importantes de Suisse (47%) (Rastoldo & Mouad, 2015a).

À partir d'analyses longitudinales de la base de données scolaire du DIP (nBDS) et des résultats de l'enquête menée auprès des titulaires d'une passerelle Dubs, nous tenterons d'apporter des éléments de réponses à plusieurs questions : qui sont les jeunes qui choisissent d'entreprendre une passerelle Dubs après leur maturité professionnelle ? Quels parcours scolaires ont-ils connu avant la passerelle Dubs ? Quels regards rétrospectifs

portent-ils sur cette formation ? Quelles transitions opèrent-ils après la réussite de leur passerelle Dubs ?

La passerelle Dubs à Genève

Pour les porteurs de la maturité professionnelle, l'entrée à l'université ou à l'EPF passe par la réussite à l'examen complémentaire passerelle maturité professionnelle - HEU. L'examen complémentaire, placé sous la surveillance de la Commission suisse de maturité, est organisé dans l'ensemble de la Suisse à raison de deux sessions par année (CSM, 2015)¹. Les candidats peuvent s'y présenter librement, qu'ils aient préparé l'examen en qualité d'autodidacte ou dans une école. Dans les faits, la seconde forme de préparation est largement privilégiée. Les auteurs du rapport de l'évaluation menée en Suisse sur la formation passerelle précisent à cet effet que 80% des candidats suivent des cours préparatoires au sein d'écoles privées ou publiques et qu'environ 13% se présentent à l'examen en candidats libres (Grob, Leu & Kirchhoff, 2007)².

À Genève³, deux structures préparent les titulaires d'une maturité professionnelle à passer l'examen. La première, le Collège pour adultes Alice-Rivaz (COPAD), se situe dans l'enseignement public. Il propose une formation d'une année qui est dispensée dans le cadre de cours du soir. Cette formation comporte 23 heures de cours hebdomadaires durant lesquels les disciplines suivantes sont étudiées : français, allemand ou anglais, mathématiques, sciences expérimentales (biologie, chimie, physique) et sciences humaines (histoire, géographie) (COPAD, 2015). La seconde, relevant du système privé (École de préparation et de soutien universitaire, EPSU), offre pour sa part deux formations d'une durée variant d'un à deux semestres, qui sont organisées en cours du jour.

Quelques éléments méthodologiques

Étude des parcours de formation des diplômés de la passerelle Dubs des cinq dernières années

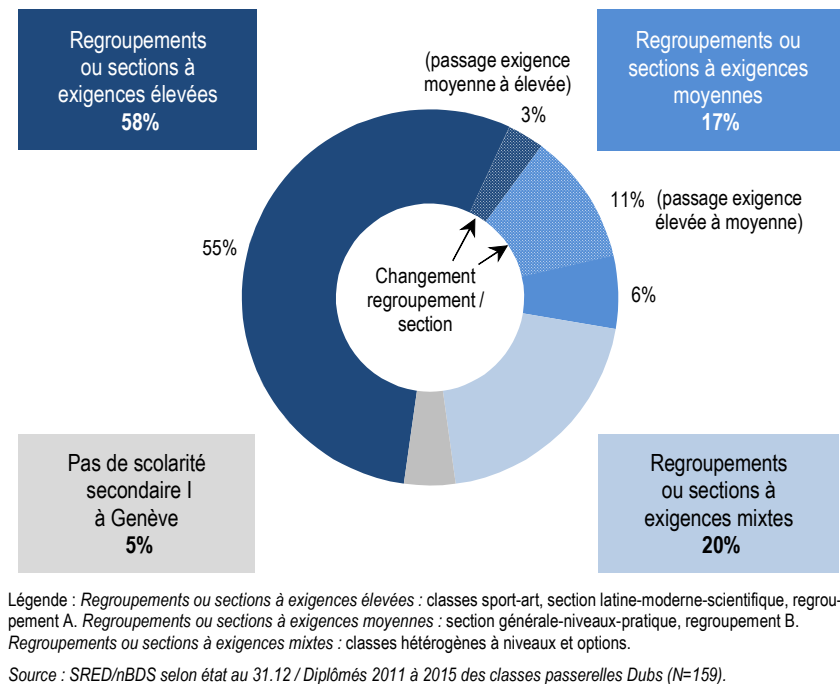
L'identification des diplômés de la passerelle Dubs s'est faite sur la base des informations transmises par le COPAD. Les parcours scolaires des 159 élèves ont par la suite été reconstitués à partir de la base de données scolaire du DIP (nBDS). Nous avons ainsi compilé toutes les informations disponibles sur les formations suivies entre 1990 et 2015 ainsi que les informations individuelles utiles à la description des caractéristiques de ces élèves.

Enquête sur le devenir des diplômés de la passerelle Dubs

Nous avons interrogé les 159 diplômés Dubs à l'aide d'un questionnaire administré en ligne. Les dimensions abordées dans le questionnaire portaient sur (1) les modalités qui ont présidé au choix d'entreprendre une passerelle Dubs, (2) la perception à l'égard de cette dernière, (3) la situation des diplômés après l'obtention du certificat d'examen complémentaire, (4) l'évaluation de leur situation actuelle ainsi que (5) une évaluation de leur vision de l'avenir.

Le taux de participation à l'enquête s'élevait à près de 55% (soit 87 diplômés).

Figure 3. Fréquentation des regroupements et sections au CO



ont fréquentés. Les classes secondaires I ont été regroupées en trois groupes homogènes en fonction de leur niveau d'exigence puisque la population étudiée a connu des organisations du CO différentes au cours de leur scolarité antérieure (Figure 3). De prime abord, nous observons que la quasi-totalité des élèves qui obtiennent le certificat d'examen complémentaire ont accompli toute leur scolarité obligatoire dans le canton (95%) ; les quelques jeunes qui n'ont pas suivi leur scolarité antérieure à Genève proviennent principalement d'autres cantons suisses.

Pour les jeunes sortis des écoles primaires genevoises, la traversée du CO s'est effectuée le plus souvent au sein de classes comptant parmi les plus exigeantes d'un point de vue scolaire ; en témoigne la part importante d'élèves qui ont effectué toute leur scolarité au CO – ou l'ont achevée – dans un regroupement/une section à exigences élevées (58%). Leurs camarades ont, pour leur part, accompli le cycle d'études secondaire I au sein de classes à exigences moyennes (17%) ou mixtes (20%). Si cette dernière catégorie (exigences mixtes) ne donne finalement pas d'indications sur le niveau scolaire des élèves qui y sont scolarisés, nous pouvons toutefois relever qu'une part importante des titulaires du certificat d'examen complémentaire présentaient de bonnes aptitudes scolaires dès le secondaire I. Près de 69% ont ainsi fréquenté, à un moment ou un autre, le regroupement ou la section aux exigences les plus élevées : 55% y ont réalisé l'ensemble de leur scolarité, 3% l'ont intégré après avoir commencé dans des classes à exigences moindres, et 11% y ont débuté leur scolarité avant de rejoindre par la suite un autre type de classe. Ajoutons enfin que seuls 8% des diplômés ont connu un redoublement dans ce cycle d'études. De ce point de vue, des taux de redoublement identiques ont par ailleurs été observés chez l'ensemble des jeunes du CO (Rastoldo & Mouad, 2015b).

Parcours de formation dans l'enseignement secondaire II

Les parcours qui s'étendent de la fin de la scolarité obligatoire jusqu'à l'obtention de la maturité professionnelle – titre exigé pour accéder à la passerelle Dubs – ont été étudiés en deux temps. En premier lieu, nous avons porté notre attention sur les orientations prises par les jeunes au moment de leur entrée dans l'enseignement secondaire II. En second lieu, nous nous sommes focalisés sur les parcours des diplômés Dubs lors de leur passage par la formation professionnelle.

Les diplômés de la passerelle Dubs

Depuis l'ouverture de la première classe passerelle à Genève en 2011, la formation dispensée au COPAD attire de plus en plus de jeunes (Figure 2). Si lors des premières années on recensait une vingtaine d'étudiants, il s'avère qu'en l'espace de cinq ans le nombre d'élèves scolarisés dans cette filière a été multiplié par quatre, passant de 20 à 82 jeunes entre 2011 et 2015. De facto, le nombre de certificats délivrés dans le canton n'a cessé de croître au cours de ces cinq dernières années. On recense, depuis la mise en place de cette formation au COPAD, 159 élèves ayant obtenu le certificat d'examen complémentaire permettant de rejoindre une HEU.

Cette statistique n'offre en revanche qu'une vision partielle du volume de jeunes qui s'engagent dans cette voie à Genève. Elle ne tient pas compte de celles et ceux qui préparent l'examen complémentaire à l'EPSU ou en autodidactes, car ces derniers ne sont pas recensés dans la nBDS. Dans cette étude, nous nous sommes focalisés sur les 159 élèves du COPAD qui ont obtenu le certificat de l'examen complémentaire passerelle maturité professionnelle - HEU durant ces cinq dernières années.

Du point de vue des caractéristiques des diplômés de la passerelle Dubs, il ressort qu'à Genève les titulaires du certificat sont essentiellement de nationalité suisse (79%) ou européenne (17%) et qu'ils proviennent majoritairement des classes sociales moyennes (employés et cadres intermédiaires 51%), voire moins favorisées (ouvriers 28%)⁴.

Relevons, par ailleurs, que la population des diplômés est majoritairement composée de femmes (62%) : cette distribution en termes de genre contraste avec ce qui est observé dans l'ensemble de la Suisse, où les hommes sont les plus nombreux. En effet, d'après les statistiques fédérales, 59% des certificats de la passerelle maturité professionnelle - HEU délivrés en Suisse au cours des cinq dernières années le sont à des hommes (OFS, 2016). Cette différence peut en partie s'expliquer par le fait qu'à Genève, les diplômés de la passerelle Dubs titulaires d'une maturité professionnelle technique – population composée majoritairement d'hommes – sont moins nombreux à entreprendre la passerelle Dubs qu'au niveau national (Grob, Leu & Kirchoff, 2007).

Parcours de formation des diplômés avant l'entrée en passerelle Dubs

Cette partie porte sur les parcours de formation qui ont mené les jeunes jusqu'à leur entrée en passerelle Dubs. Trois moments clés seront observés : la traversée du cycle d'orientation (CO), l'entrée dans les études secondaires II et particulièrement dans la voie de formation professionnelle, et enfin leur situation une année avant de rejoindre le COPAD.

Parcours de formation dans l'enseignement secondaire I

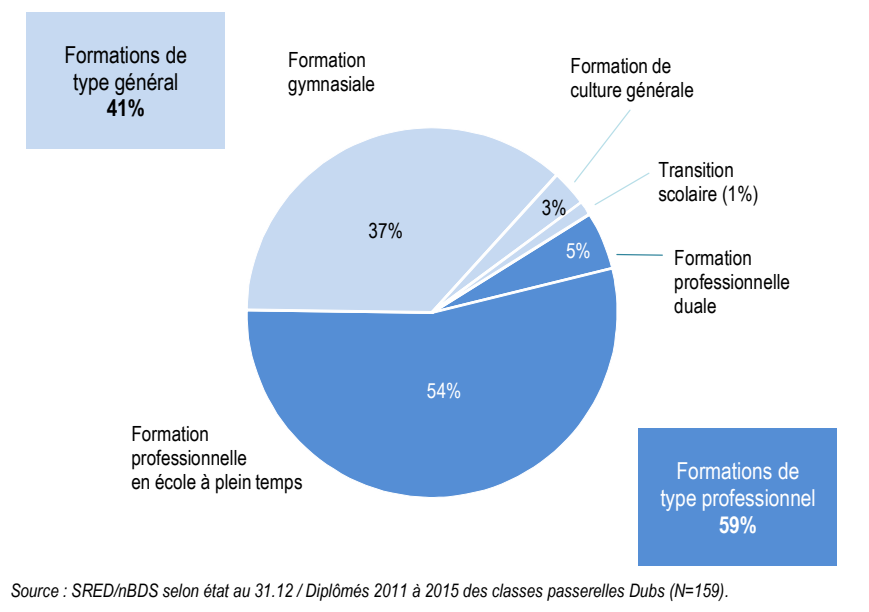
L'étude des parcours de formation des diplômés Dubs débute au CO. Nous avons ainsi représenté les différents regroupements/sections que les diplômés

Entrée dans l'enseignement secondaire II

Après avoir achevé le premier cycle d'études secondaires, les futurs titulaires du certificat d'examen complémentaire s'orientent rapidement vers le système de formation professionnelle (Figure 4). Ainsi, 59% des diplômés commencent un apprentissage directement à l'issue du CO en privilégiant largement plus les formations réalisées exclusivement à l'école (54% système plein temps) qu'en entreprise (5% système dual). Ce résultat, qui fait état d'une entrée rapide dans la voie professionnelle, contraste avec les transitions habituellement observées à Genève entre l'enseignement secondaire I et II, dans la mesure où les Genevois qui quittent le CO s'engagent « historiquement » davantage dans des études générales que dans des formations qui préparent à l'exercice d'un métier (Rastoldo & Mouad, 2015a). Nous pouvons par ailleurs souligner qu'une partie des jeunes qui se sont engagés dans une voie professionnelle à l'issue du CO remplissaient toutes les conditions requises pour poursuivre des études générales (au Collège notamment). Le choix de l'apprentissage semble pour ces derniers résulter d'une véritable décision d'orientation. Dans ce sens, une étude réalisée auprès des jeunes Suisses qui ont rejoint une formation professionnelle montre que, pour la majorité d'entre eux, l'apprentissage ne représente pas une « solution de secours » face à la crainte de ne pas réussir des études préparant la maturité, les apprentis se déclarant comme ayant « *sciemment [rejoint] une formation professionnelle et ce en raison d'intérêts personnels et d'idées sur [...] l'avenir professionnel* » (Steiner et al., 2013, p. 13).

Enfin, nous observons qu'à la fin de l'école obligatoire, près de 41% des diplômés des classes passerelles Dubs avaient poursuivi des études dans les

Figure 4. Type de formation fréquentée lors de l'entrée dans l'enseignement secondaire II



branches générales, le plus souvent au sein de la filière gymnasiale (37%), et dans une moindre mesure dans celle de culture générale (3%) ou d'une structure de transition scolaire. Pour ces jeunes, l'entrée dans la voie de formation professionnelle s'est donc opérée de manière « indirecte » et marque une évolution de leur projet de formation.

Parcours dans la formation professionnelle

Lorsque l'on s'intéresse cette fois aux parcours des diplômés Dubs lors de leur passage par la voie professionnelle, il ressort que tous préparent le certificat fédéral de capacité (CFC), le plus souvent dans le cadre d'une formation réalisée entièrement à l'école (82% système plein temps, 18% système dual). D'un point de vue de l'accès à la certification, nous avons observé que le choix du métier qui est fait au moment de l'entrée en apprentissage est très rarement révisé par la suite. Les professions visées lors de la première scolarisation en formation

professionnelle s'avèrent être fréquemment identiques aux professions des diplômés obtenus⁵. Ce constat rejoint par ailleurs certains résultats de l'étude sur les jeunes Suisses de 15 ans, qui décrivent la majorité des apprentis comme étant relativement informés des possibilités de formations professionnelles et « *sûrs du métier qu'ils veulent faire, déjà au moment de la prise de décision* » (ibid.).

Du point de vue des études, l'accès à la maturité professionnelle – titre requis pour intégrer la passerelle Dubs – s'effectue le plus souvent dans le cadre d'une formation complémentaire⁶ qui intervient après l'obtention du CFC (78%, contre 22% des diplômés qui obtiennent la maturité en même temps que le CFC). Le domaine commercial est très largement privilégié et 73% des jeunes obtiennent leur maturité professionnelle dans cette branche d'activité (Figure 5). Les autres diplômés ont, pour leur part, obtenu leur certificat dans le domaine des arts appliqués (12%) ou dans les divers pôles de formation professionnelle (santé et social 8%, technique 3%, artisanat 3%, nature et social 3%, nature et environnement 1%). Ajoutons par ailleurs que 95% des diplômés acquièrent leur maturité dans le même domaine d'étude que leur CFC. Ainsi, si la spécialisation dans le domaine du CFC semble être la norme, il est intéressant de souligner que certains jeunes saisissent cette occasion pour réajuster l'orientation prise quelques années auparavant (5%)⁷. Ce type de réorientation n'est toutefois possible que pour celles et ceux qui possèdent déjà une expérience professionnelle dans l'orientation de la maturité professionnelle choisie.

Figure 5. Orientations de la maturité professionnelle des diplômés Dubs

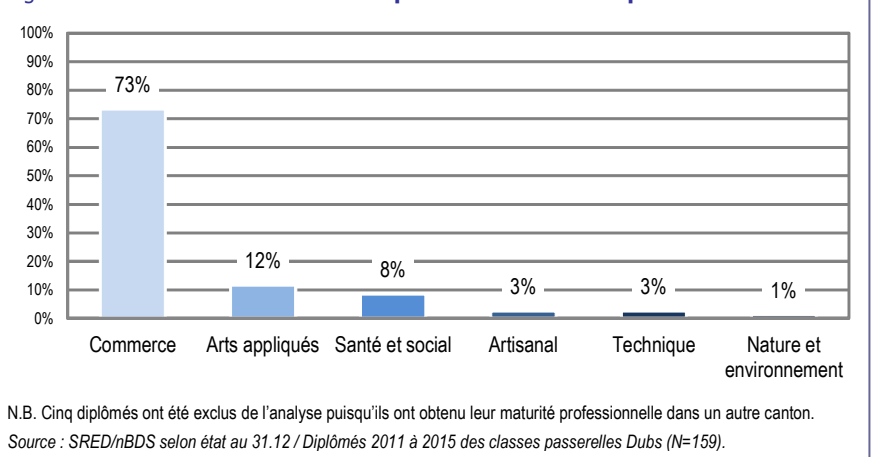
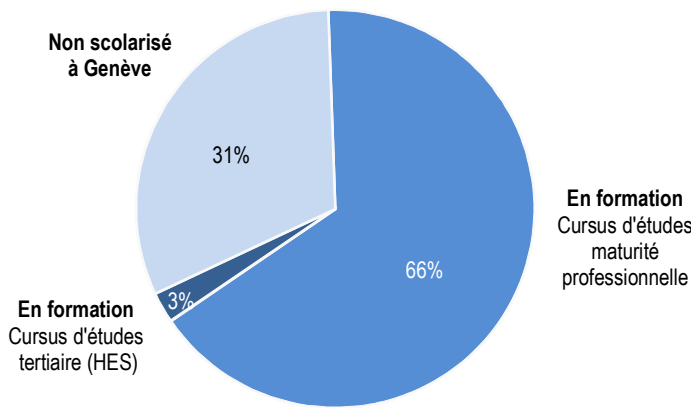


Figure 6. Situation scolaire des diplômés Dubs une année avant l'entrée en classe passerelle du COPAD



Source : SRED/nBDS selon état au 31.12 / Diplômés 2011 à 2015 des classes passerelles Dubs (N=159).

autres, ils ont eu connaissance de cette passerelle par le biais de recherches sur Internet (environ 30% des jeunes) ou par le « bouche à oreille » (près de 25%).

Du point de vue du moment de la prise d'information, si les deux tiers des diplômés disent avoir connu la passerelle Dubs durant l'accomplissement de leur CFC ou de leur maturité professionnelle, environ un tiers l'ont découverte après l'obtention de celle-ci. Ce constat peut probablement expliquer l'interruption de formation entre l'obtention de la maturité professionnelle et l'entrée dans la formation complémentaire, qui concerne environ un tiers des diplômés. Dans les années à venir, avec le développement de la visibilité de cette formation, la transition entre maturité professionnelle et passerelle Dubs pourrait devenir davantage linéaire.

Des diplômés satisfaits de la formation

L'ensemble des répondants à l'enquête portent un regard très positif sur cette formation (Figure 7), aussi bien sur l'encadrement délivré (« enseignants très impliqués et très disponibles pour les étudiants ») que sur le contenu de la formation (« enseignements de qualité ») ou encore sur les possibilités de poursuite d'études offertes par cette formation, que ce soit à l'université (« Grâce à la passerelle DUBS, j'ai réussi à rentrer à l'Université de Genève et à entreprendre le parcours que j'ai toujours désiré suivre ») ou en HES (« Même si je pouvais entrer dans l'école dans laquelle je suis maintenant [HEIG] sans le certificat de la passerelle Dubs, cette dernière m'a été très utile »). Ils mentionnent également un climat de classe particulièrement motivant. En ce qui concerne l'organisation de la formation (notamment les horaires du soir) et la préparation aux exigences universitaires, même si la

Situation scolaire des diplômés avant l'entrée en passerelle Dubs

La situation des diplômés une année avant leur entrée au COPAD solde l'étude des parcours scolaires. Nous avons choisi de représenter ce moment puisqu'il permet de situer les classes passerelles dans la scolarité des élèves. Il en ressort que l'entrée dans cette formation s'inscrit le plus souvent dans le continuum des études secondaires (Figure 6). Les deux tiers des diplômés rejoignent en effet ces classes directement après l'obtention de la maturité professionnelle. Quelques diplômés (3%) avaient pour leur part entrepris des études tertiaires au sein des HES avant de rejoindre le COPAD. Enfin, pour d'autres titulaires du certificat d'examen complémentaire (31%), l'entrée en classe passerelle correspond à un retour dans le système de formation genevois qu'ils ont quitté une, voire plusieurs années après avoir obtenu la maturité professionnelle. Pour ces derniers, le retour à la scolarité peut intervenir suite à l'exercice d'un emploi (Vallana, 2014).

Regards rétrospectifs des diplômés sur la passerelle Dubs

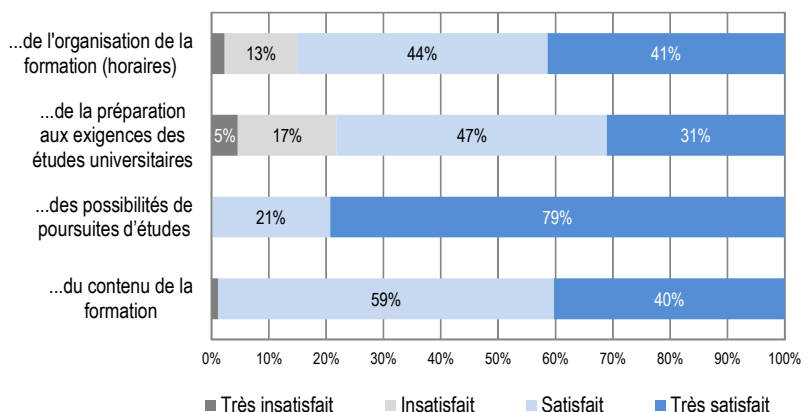
Les modalités du choix de la passerelle Dubs

L'analyse des raisons qui ont poussé les jeunes à entreprendre la passerelle Dubs fait ressortir plusieurs éléments. La principale raison (97% des diplômés) concerne l'accès aux hautes écoles universitaires (HEU). Entreprendre cette formation répond donc principalement à la concrétisation d'un projet d'études universitaires, dans certains cas très précis : « volonté de devenir enseignant de mathématiques », et dans d'autres relevant

plus d'un attrait général pour les études universitaires : « je voulais découvrir un autre milieu d'études qui est l'université ». De manière complémentaire, les diplômés déclarent que la passerelle Dubs leur a offert la possibilité de changer d'orientation d'études (95% des diplômés) : « j'avais envie d'accéder à une formation académique plutôt qu'à une haute école spécialisée » et d'obtenir à long terme de meilleures perspectives professionnelles (90% des diplômés). Plus de 9 diplômés sur 10 estiment également que leurs capacités scolaires permettaient d'entreprendre cette formation complémentaire.

Les jeunes évoquent différents moyens par lesquels ils ont eu connaissance de la passerelle Dubs. Pour près de la moitié, la découverte de la passerelle s'est faite au sein de l'institution scolaire, par l'intermédiaire d'informations diffusées par les professeurs intervenant dans le cursus maturité professionnelle, de séances d'information dans les écoles de commerce ou plus rarement par des conseillers en orientation. Pour les

Figure 7. Satisfaction des diplômés de la passerelle Dubs à l'égard...



Source : Enquête réalisée auprès des diplômés 2011 à 2015 des classes passerelles Dubs.

grande majorité est satisfaite, certains diplômés émettent des remarques. En effet, la préparation dans certaines disciplines (mathématiques, physiques et langues) pour l'entrée à l'université est parfois jugée insuffisante, notamment pour ceux qui envisagent une orientation vers une faculté scientifique⁸ (« Le bémol est que le niveau scientifique est assez bas si on veut aller en faculté de sciences »).

En outre, si pour la majorité des diplômés, les horaires (en soirée) sont tout à fait adaptés dans la mesure où ils permettent d'exercer une activité professionnelle en parallèle de la formation, certains évoquent qu'il est contraignant de suivre des cours le soir. De manière plus anecdotique, la non-reconnaissance internationale du titre est également évoquée comme problématique. Ces commentaires restent néanmoins largement minoritaires par rapport au niveau général de satisfaction des répondants. Un indicateur illustre d'ailleurs bien la grande satisfaction des diplômés à l'égard de cette formation : la quasi-totalité d'entre eux (99%) estiment que s'ils devaient revenir en arrière, ils choisiraient à nouveau de s'orienter vers la passerelle Dubs.

Parcours des diplômés après la passerelle Dubs

Les différentes formations suivies après la passerelle Dubs

Après avoir réussi la passerelle Dubs, la grande majorité des personnes interrogées (84%) poursuivent des études dans une HEU (Figure 8). Dans une proportion moindre, 9% suivent une formation dans une HES ou une haute école pédagogique (HEP). Les autres diplômés (7%) sont engagés dans des activités non scolaires : ils sont trois à être en emploi ou recherche d'emploi, et trois sont dans une période de transition liée à

Figure 8. Formations suivies après la passerelle Dubs

	Effectifs	En %
En formation à l'université ou dans une EPF (HEU)	73	84%
En formation dans une HES ou une HEP	8	9%
Dans une autre situation	6	7%
Total	87	100%

Figure 9. Répartition des étudiants dans les différentes facultés choisies

	Effectifs	En %
Fac. de psychologie et sciences de l'éducation (FPSE)	28	38%
Fac. de droit	10	14%
Fac. d'économie et management (GSEM)	10	14%
Fac. de sciences	8	11%
Fac. des lettres	7	10%
Fac. de médecine	3	4%
Fac. des sciences de la société	2	3%
Fac. de traduction et d'interprétation	1	1%
École polytechnique fédérale	2	3%
Université - sans indication	2	3%
Total	73	100%

des contraintes de parcours. L'un fait son service militaire, un autre est en stage linguistique et un dernier est, pour des raisons de santé, en attente de rentrer à l'université, à l'Institut des sciences du mouvement. Relevons d'ailleurs que ces constats observés à Genève rejoignent les résultats de l'évaluation nationale de la passerelle qui montrent qu'« environ trois quarts des personnes [...] ont entamé des études dans une université ou dans une EPF » (Grob, Leu & Kirchoff, 2007, p. 4).

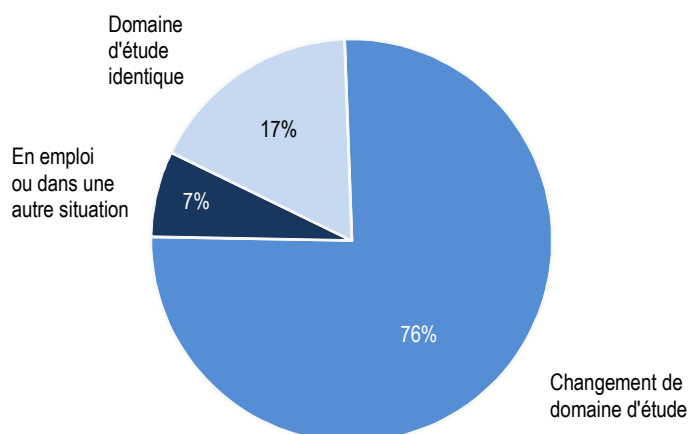
Les étudiants de la passerelle Dubs inscrits à l'université suivent avant tout des études à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (28 sur 73, soit 38%) et se répartissent équitablement entre ces deux sections : 50% en psychologie et 50% en sciences de l'éducation (Figure 9). Il est à noter que

les étudiants s'engagent en sciences de l'éducation dans l'objectif de suivre la formation d'enseignant primaire. Une partie importante des répondants (20 étudiants) se répartissent équitablement entre la faculté de droit et celle d'économie et management. La faculté des sciences accueille, quant à elle, huit étudiants titulaires d'un diplôme Dubs. Les 16 autres diplômés également inscrits à l'université se répartissent entre diverses facultés : sept sont inscrits en faculté de lettres et six autres se répartissent entre la faculté de médecine (3), la faculté des sciences de la société (2), celle de traduction et d'interprétation (1) ; deux n'ont pour leur part pas précisé la faculté fréquentée. Enfin, seulement deux étudiants font leurs études à l'EPF de Lausanne, l'un en microtechnique et l'autre en architecture.

En ce qui concerne les étudiants qui ont rejoint une HES/HEP, cinq d'entre eux suivent différentes formations au sein des écoles HES de Suisse occidentale. En effet, un étudiant suit une formation à l'École hôtelière de Lausanne, un autre est à l'HEPIA en gestion de la nature, un à l'HEIG pour une formation d'ingénieur des médias, un à la haute école des arts et design (HEAD), et le dernier suit une formation de travailleur social à la HETS de Genève. Ajoutons pour compléter cette description que trois étudiants font des études à la HEP du canton de Vaud pour une formation d'enseignant primaire.

Lorsque l'on demande aux 81 étudiants qui continuent des études après la passerelle Dubs d'évaluer la formation

Figure 10. Répartition des diplômés Dubs selon l'adéquation entre le domaine de la maturité professionnelle et celui des études tertiaires



Source : Enquête réalisée auprès des diplômés 2011 à 2015 des classes passerelles Dubs.

qu'ils suivent, plus de 90% d'entre eux se déclarent *satisfaits* ou *très satisfaits*, que ce soit au niveau des contenus enseignés ou du choix de formation. Seuls six étudiants sont *insatisfaits* ou *très insatisfaits* de leur choix et des contenus enseignés. Ces derniers ont d'ailleurs arrêté cette formation pour se réorienter vers une autre faculté ou le monde du travail.

L'utilisation faite par les étudiants de la passerelle Dubs : continuité ou changement d'orientation

Une autre lecture des orientations post-passerelle nous amène à nous intéresser à l'utilisation qui est faite par les jeunes de la passerelle Dubs. Pour ce faire, nous avons calculé le degré d'adéquation entre le domaine dans lequel s'inscrit leur diplôme de la maturité professionnelle et le domaine dans lequel ils se trouvent après leur certificat d'examen complémentaire (Figure 10). Les résultats révèlent que plus des trois quarts des étudiants changent de domaine d'études ; ainsi, les étudiants qui ont fait un diplôme commercial ne poursuivent pas nécessairement en faculté d'économie et de management, tout comme les étudiants titulaires d'une maturité professionnelle en santé et social ne poursuivent pas nécessairement des études en médecine. Bien au contraire, ils se dirigent pour la majorité d'entre eux dans une autre faculté, telle que la FPSE, le droit ou les sciences. Seulement 17% des étudiants continuent une formation universitaire dans le champ de leur diplôme. Les 7% restants sont soit en emploi, soit ils font une année de transition. Ces résultats nous amènent à conclure que la passerelle Dubs remplit, au-delà de l'accès aux HEU, une fonction d'ouverture sur différentes voies de formation académique.

Les différentes transitions effectuées après l'entrée dans une HEU

Quand nous abordons la question du maintien dans les études et des éventuels changements de filière, nous pouvons tout d'abord constater que tous les étudiants qui ont opté pour une formation en HES/HEP ont poursuivi leur formation sans changer, du moins jusqu'au jour du recueil des données. Par contre, 15% des étudiants qui ont suivi une formation dans une HEU se sont réorientés (11 étudiants sur 73) (Figure 11). En effet, quatre étudiants (venant de droit, des lettres, de la psychologie et des sciences de l'éducation) ont quitté la formation universitaire pour s'engager dans une activité professionnelle. Les sept autres ont continué l'université mais dans une autre faculté : un étudiant a quitté la faculté de droit pour l'école de journalisme,

un autre est parti de la faculté d'économie et de management pour s'engager dans un baccalauréat universitaire en relations internationales, deux étudiants venant respectivement de la médecine et de sciences et technologie du vivant se sont réorientés en biologie, un étudiant d'abord en microtechnique a rejoint la faculté d'économie et de management, et, en dernier lieu, deux étudiants, initialement en psychologie et à l'École des sciences criminelles à l'Université de Lausanne, ont poursuivi en sciences de l'éducation.

Les raisons invoquées pour justifier un choix de changement concernent essentiellement la charge de travail jugée trop élevée et, par implication, un manque de motivation pour s'engager dans le travail requis, bien que la majorité des étudiants se disent intéressés par le contenu des cours ; un seul déclare avoir dû interrompre ses études pour des raisons familiales.

Pour finir, il nous paraît intéressant de constater que 95% des étudiants qui se sont engagés dans une formation tertiaire à l'issue de la passerelle Dubs se maintiennent toujours dans leurs études.

Conclusion

Dans le cadre de cette note, l'analyse de la passerelle Dubs a été menée à trois niveaux. D'abord, nous avons décrit, à l'aide de la nBDS, les parcours de formation qui ont amené les jeunes jusqu'au COPAD. Ensuite, en nous basant sur un questionnaire adressé à l'ensemble des diplômés, nous avons collecté leurs avis à l'égard de la formation passerelle, puis mesuré l'orientation après l'obtention du certificat d'examen complémentaire.

Les résultats des parcours scolaires montrent clairement que les jeunes qui entreprennent une passerelle Dubs n'ont pas connu de difficultés particulières au secondaire I. Leurs parcours dans l'enseignement secondaire II indiquent

que la plupart entrent rapidement (à l'issue du CO) dans la voie professionnelle. Certains parcours sont parfois émaillés de réorientations (37% des diplômés des classes passerelles Dubs sont passés par la formation gymnasiale), mais peu marqués par des difficultés scolaires. Le domaine du commerce est très largement représenté, avec environ trois quarts des diplômés de la passerelle Dubs qui ont obtenu une maturité professionnelle commerciale avant leur entrée dans cette formation.

Les jeunes portent un regard très favorable sur la passerelle Dubs, aussi bien sur les perspectives d'études, l'encadrement proposé que sur le contenu de la formation. Soulignons que même si le niveau de satisfaction est élevé, quelques remarques sont émises à l'égard des horaires de formation et de la préparation aux études universitaires de certains domaines très précis (p. ex. sciences).

Les orientations constatées après l'obtention de la passerelle montrent que, conformément aux objectifs établis lors de sa mise en place, la formation complémentaire est principalement utilisée pour entreprendre des études universitaires. En effet, 84% des personnes interrogées sont entrées à l'université à l'issue de la passerelle. Notons que dans de rares cas, la classe passerelle est également utilisée comme une sorte de propédeutique à la HES (9% des diplômés Dubs poursuivent des études tertiaires dans une HES qui ne correspond pas au domaine d'étude de leur maturité professionnelle). De manière générale, les jeunes expriment une grande satisfaction à l'égard des études universitaires qu'ils suivent et, pour ceux pour lesquels nous disposons d'un recul suffisant, nous constatons qu'ils s'y maintiennent bien dans la mesure où les abandons de formations sont rares. Relevons également que dans 76% des cas, l'orientation

Figure 11. Changement de formation après l'entrée à l'université

	Relations internationales	École de journalisme	GSEM	Sciences	Sciences de l'éducation	En emploi	Total
Droit		1				1	2
GSEM	1						1
Lettres						1	1
Médecine				1			1
Microtechnique			1				1
Psychologie					1	1	2
Science et technologie du vivant				1			1
Sciences criminelles					1		1
Sciences de l'éducation						1	1
Total	1	1	1	2	2	4	11

universitaire entreprise après la passerelle s'inscrit en rupture avec l'orientation de la maturité professionnelle, montrant ainsi que la passerelle est utilisée pour changer de domaine de formation et parfois « pour réaliser un rêve ».

D'un point de vue du système de formation, la passerelle Dubs permet d'ouvrir d'autres perspectives d'études tertiaires aux titulaires de maturité professionnelle. Elle favorise également le décloisonnement de la formation professionnelle en rendant, par le biais de perspectives d'études communes, la perméabilité plus forte entre filière professionnelle et généraliste. Cette formation offre aux jeunes la possibilité de se construire une orientation étape par étape, sans renoncement préalable. À cet égard, le moment où les jeunes ont connu la passerelle Dubs est assez révélateur puisqu'environ un tiers l'ont connue après l'obtention de leur maturité professionnelle. En offrant ainsi aux apprentis de la formation professionnelle une pluralité d'orientations qui se rapprochent de celles des collégiens – même si ce n'est pas (encore) dans les mêmes proportions – cette formation contribue également à la valorisation de la formation professionnelle, qui représente un enjeu politique dans le canton de Genève (Conseil d'État, 2015). Au-delà du fait qu'elle augmente les perspectives d'études des titulaires de maturité professionnelle, il n'est pas à exclure que ce type d'aménagement du système de formation pourrait, à terme, avoir une influence sur les choix d'orientation opérés à la fin de l'école obligatoire, où, rappelons-le, à Genève, près de la moitié des jeunes choisissent la filière gymnasiale.

En 2014, 666 jeunes ont obtenu un certificat de maturité professionnelle et, pour l'année scolaire 2015-16, 82 jeunes se sont engagés vers la passerelle Dubs. Le ratio entre candidats potentiels répondant aux exigences d'admission et les inscriptions effectives montre que 13% des titulaires de maturité professionnelle choisissent cette orientation, ce qui laisse présager d'une marge de progression importante pour cette formation, d'autant plus qu'elle s'ouvrira dès la rentrée sco-

laire 2017-18 aux titulaires de certificats de maturité spécialisée. Avec cette perspective d'ouverture à un nouveau public, un défi risque toutefois de se présenter au COPAD et plus largement au système de formation genevois : la formation passerelle sera-t-elle en mesure d'accueillir à l'avenir un nombre d'élèves plus important ou deviendra-t-elle davantage sélective ? ■

Notes

¹ L'Ordonnance du 2 février 2011 relative à l'examen complémentaire prévoit également que certaines écoles puissent organiser l'examen passerelle au terme d'un cours préparatoire d'une année. Les écoles doivent, pour ce faire, délivrer des certificats de maturité gymnasiale qui sont reconnus par la Confédération et recevoir l'autorisation de la Commission suisse de maturité. Précisons, à titre informatif, que le COPAD en fait partie.

² Les auteurs rapportent que les autres candidats, qui représentent les 7% restants, ont parfois commencé une formation en école avant de poursuivre leur préparation seul, ou bien se sont orientés vers des formes de préparation diverses telles que les apprentissages en groupe (Grob, Leu & Kirchhoff, 2007).

³ La liste des écoles qui proposent une préparation à l'examen dans l'ensemble de la Suisse est disponible sur le site du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) : <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themes/l-espace-suisse-de-formation/maturite/passerelle-maturite-professionnelle---hautes-ecoles-universitaires.html>

⁴ Pour compléter le descriptif d'un point de vue du milieu socioéconomique, ajoutons que 13% des diplômés sont issus de la catégorie des « cadres supérieurs et dirigeants » et 8% des « divers et sans indication ».

⁵ En étudiant les professions visées au moment de l'entrée en apprentissage et les professions des diplômés obtenus, nous avons observé que seulement 3% des élèves changent de profession. Pour la grande majorité des élèves, la formation commencée est identique en tout point au diplôme obtenu (75%) ou partiellement identique (22%, conservent le même métier mais changent le mode de réalisation du CFC).

⁶ La maturité professionnelle post-CFC se déroule sur une année à plein temps. Elle peut également être aménagée sur deux ans à temps partiel.

⁷ Nous avons observé que 5% des diplômés Dubs ont changé de domaine d'activité au moment de préparer leur maturité professionnelle. La plupart d'entre eux sont titulaires d'un CFC dans le domaine du commerce et ont obtenu leur maturité professionnelle dans d'autres orientations (principalement santé et social).

⁸ Précisons que lors de la formation passerelle Dubs, les élèves n'ont pas la possibilité de suivre, comme c'est le cas au collège, un cursus de mathématiques avancé (MA2) qui est par ailleurs recommandé pour entrer dans ce type de faculté.

Références

- ♦ Amos, J., Silver, R. & Tomei, A. (2004). Genève évalue sa formation professionnelle. *Panorama*, 2, 28-30.
- ♦ Commission suisse de maturité (CSM) (2015). *Examen complémentaire Passerelle de la maturité professionnelle à l'université. Directives 2012*. Confédération suisse.
- ♦ Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (2014). *La maturité professionnelle: une bonne préparation aux études*. *Education* ^{ch}, 2, 3-5.
- ♦ Conseil d'Etat (2015). *Soutenir et valoriser l'apprentissage dans le canton de Genève. Plan d'action du Conseil d'Etat*. Genève : Conseil d'Etat.
- ♦ Collège pour adultes Alice-Rivaz (COPAD) (2015). *Brochure de présentation de la Passerelle Maturité Professionnelle - Hautes écoles universitaires. Rentrée 2015*. Genève : COPAD.
- ♦ Dubs, R. (2006). *Rapport d'expertise sur les questions concernant la formation professionnelle en Suisse*. Berne : HEP Verlag.
- ♦ Grob, A., Leu E. & Kirchhoff, E. (2007). *Evaluation Passerelle Berufsmaturität – Universitäre Hochschulen*. Basel : Universität Basel.
- ♦ Mouad, R. & Rastoldo, F. (2016). « H1 - Situation 18 mois après une certification secondaire II ». *Repères et indicateurs statistiques*, No 30. Genève : SRED.
- ♦ Rastoldo, F. & Mouad, R. (2015a). « D4 - Transitions vers l'enseignement secondaire II. L'enseignement à Genève ». *Repères et indicateurs statistiques*, No 9. Genève : SRED.
- ♦ Rastoldo, F. & Mouad, R. (2015b). « D3 - Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire I ». *Repères et indicateurs statistiques*, No 12. Genève : SRED.
- ♦ Steiner, M., Knittel, T., Müller, D. & Nell P. (2013). *La première grande décision. Le choix d'une formation (professionnelle) chez les jeunes Suisses*. Étude Juvenir 2.0. Zurich : Jacobs Foundation.
- ♦ OFS (2016). Titres délivrés. Récupéré sur le site de l'OFS le 23.01.2017 : <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/325951/master>
- ♦ Vallana, A. (2014). *Apprentis poursuivant leur formation vers des études universitaires : un cas de transition*. Mémoire professionnel pour l'enseignement au secondaire II, HEP Vaud.

Informations complémentaires :

francois.ducrey@etat.ge.ch 022 546 71 61 - youssef.hrizi@etat.ge.ch 022 546 71 32 - rami.mouad@etat.ge.ch 022 546 71 17

Edition :

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note :

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-73.pdf>